



Publié par la



**ATELIER DE FORMATION DES MEMBRES DU COMITE
TECHNIQUE SUR L'EVALUATION D'UN DOCUMENT
NATIONAL DE STRATEGIE**

RAPPORT GÉNÉRAL

Date : du 03 au 07 mai 2021

Lieu : INFOSEC, Cotonou

Formateurs

Beaudelaire HOUNLIHO, Spécialiste
en évaluation des politiques publiques
Serge Marcel LOUKPE, *Expert*
Evaluateur des programmes publics

Mai 2021

Table des matières

1. Rappel du contexte et des objectifs de la formation	3
2. Cérémonie de lancement de la formation et mise en place du présidium	3
3. Déroulement de la formation	4
3.1. Thématique de la formation et formateurs	4
3.2. Durée de la formation	5
3.3. Degré de participation	5
3.4. Méthode de déroulement de formation	5
3.5. Contenu des communications	5
3.6. Résultats des travaux de groupe	9
4. Recommandations	14

1. Rappel du contexte et des objectifs de la formation

Le Plan Stratégique de Développement du Secteur Agricole a été élaboré en 2017 et sert de boussole à l'ensemble des acteurs du secteur agricole. Pour faciliter sa mise en œuvre, il a été doté d'un Plan National d'Investissements Agricoles et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN 2017-2021) qui est arrivé à son terme en 2021.

Le processus de son évaluation a débuté avec plusieurs travaux préparatoires entrepris par la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP). Le lancement officiel des travaux de l'évaluation s'est déroulé à Cotonou du 17 au 19 février 2021 avec la participation des acteurs du secteur. A l'issue du lancement, le Comité de pilotage et le Comité technique mis sur pieds par note de service du ministre ont été installés, chacun ayant une mission précise conformément à la note conceptuelle validée par les acteurs au lancement des travaux. Le présent atelier de formation est une suite logique de la formation organisée par la GiZ en décembre 2020 à Grand-Popo sur l'évaluation ex-ante du PNIASAN et participe au processus de formation sur l'évaluation d'un document stratégique qui permettra d'outiller davantage les membres du Comité technique afin de mieux apprécier et faire des contributions conséquentes dans le sens de l'amélioration du rapport des Consultants.

Ainsi l'objectif principal de la formation est de renforcer les aptitudes des participants sur l'évaluation d'un document de stratégie. De manière spécifique, il s'agissait de :

- (i) renforcer les capacités des membres du comité technique sur les techniques et outils d'évaluation d'un document de stratégie et de
- (ii) élaborer en cas pratique la théorie de changement du PNIASAN et de produire une analyse de cohérence des documents stratégiques.

Le présent rapport fait le point de déroulement des activités dudit atelier et les recommandations qui en découlent.

2. Cérémonie de lancement de la formation et mise en place du présidium

L'ouverture de l'atelier a été marquée par une cérémonie fort simple de deux (02) allocutions. La première a été prononcée Monsieur Damien AGUEY, représentant du Projet d'Appui-Conseil aux Politiques Agricoles au Bénin (ProACPA) de la GiZ. Il a rappelé dans ses propos que l'appui de ProACPA dans ce processus a démarré depuis décembre 2020 avec la formation d'un groupe restreint du MAEP sur les outils d'analyse ex ante se basant sur les travaux de l'évaluation ex ante du PNIASAN. Il précise que la présente formation ne fait que s'inscrire dans la même dynamique afin d'effectuer une bonne évaluation du PNIASAN qui est en fin de mise en œuvre. Pour finir, il a émis le vœu que les participants sortent de cet atelier, assez outillés pour remplir leur mission.

C'est au Directeur Adjoint de la Programmation et de la Prospective du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Monsieur Aristide GNIKPO, Président du Comité Technique, qu'est revenu le privilège de procéder à l'ouverture officielle de l'atelier. Au début de son allocution, il a rappelé le contexte de la mise en œuvre du PNIASAN et la nécessité de l'évaluer. Afin de permettre au Comité Technique de jouer pleinement son rôle de contrôle de qualité de l'évaluation de ce document, il est apparu nécessaire de former les membres sur les processus d'évaluation d'un document de stratégie, il a lancé un appel à tous les acteurs présents à l'atelier pour l'atteinte des objectifs. Il n'a pas manqué de remercier ProACPA pour son appui constant au MAEP.

3. Déroulement de la formation

Les éléments contextuel, méthodologique et technique de déroulement de la formation se présentent comme suit.

La formation s'est déroulée en deux groupes animés par des Consultants sur les mêmes lieux mais dans deux classes différentes. La formation a été modulée par des communications (théorie), des travaux de groupes et plénière après chaque exercice. Ces différentes séquences se sont déroulées de façon participative et dans une bonne ambiance.

Après la cérémonie d'ouverture, il a été procédé à la mise en place d'un présidium de deux membres, composé comme suit :

Pour le groupe 1 :

- Président : Monsieur KOUTON Ric Miller représentant la Chambre de l'Agriculture du Bénin
- Rapporteur : Monsieur. VISSOH Sorel, Cadre à la Direction de la Programmation et de la Prospective.

Pour le groupe 2 :

- Président : Madame TOHINLO Peggy de la PASCiB ;
- Rapporteur : Monsieur AHOSSI Sylvestre de la DPP/MAEP.

L'installation du présidium des deux groupes respectivement a été suivie de la présentation des participants.

Conformément à ses prérogatives, le présidium a fait présenter aux participants les objectifs, les résultats attendus et le programme des cinq jours de travaux ; ce qui fut adopté par l'ensemble des participants.

3.1. Thématique de la formation et formateurs

Les membres du comité technique en charge du suivi du processus d'évaluation du PNIASAN ont été formés sur l'évaluation d'un document de stratégie, ceci pour leur permettre de mieux coordonner et suivre le processus d'évaluation du

PNIASAN qui est un document d'opérationnalisation de la stratégie du secteur agricole. Les travaux de formation ont été conduits par deux (02) formateurs :

- HOUNLIHO Beaudelaire, Spécialiste en évaluation des politiques publiques – Formateur en charge du groupe 1 ;
- LOUPE Serge Marcel, Expert Evalueur des programmes publics – Formateur en charge du groupe 2.

3.2. Durée de la formation

La formation des membres du comité technique en charge du suivi du processus d'évaluation du PNIASAN s'est déroulée suivant un chronogramme s'étendant sur cinq (05) jours, c'est-à-dire du lundi 03 mai au vendredi 07 mai 2021. Pour chaque journée les travaux de formation débutent à 9h et finissent à 16h 30 avec une pause-café de 30 min le matin, une pause déjeunée d'une heure 30 min et une pause-café à la fin des travaux le soir. (Voir chronogramme indicatif en annexe).

3.3. Degré de participation

La formation a connu la participation effective des membres du Comité technique élargi aux cadres des structures identifiées dans le processus de l'évaluation du PNIASAN. Cette participation a été active et constante pour toute la durée de la formation. On en dénombre au total environ 50 participants à la formation. (Voir liste de présence en annexe).

3.4. Méthode de déroulement de formation

Dans le contexte du respect des mesures barrières à la propagation du corona virus, les participants à la formation ont été divisés en deux classes de 25 personnes afin de respecter la distanciation sociale. Les mêmes communications et exercices de groupe ont été déroulés dans les deux classes par les deux formateurs qui ont travaillé ensemble et ont préparé les matériels de formation.

En termes de méthode de travail, la formation s'est déroulée à travers les quatre (04) activités ci-après :

- Présentation de communications ;
- Débats généraux par communication ;
- Travaux de groupes
- Restitution en plénière des travaux de groupe

3.5. Contenu des communications

Au total huit (08) communications ont été déroulées. La synthèse des éléments abordés par communication se présente comme suit :

Communication 1 : Appropriation du rôle du comité technique de suivi du processus d'évaluation du PNIASAN

Cette communication a permis de rappeler aux membres du comité technique leur rôle et responsabilité dans le processus d'évaluation du PNIASAN. Les phases du processus devant faire objet d'attention par le comité ont été rappelées. Il s'agit notamment des phases ci-après : Il faut retenir que le comité technique de suivi du processus de l'évaluation du PNIASAN doit :

- la définition de la portée de l'évaluation à travers les questions évaluatives ;
- le recrutement des consultants ;
- l'élaboration et la validation du référentiel de l'évaluation ;
- le suivi de la mise en œuvre du processus d'évaluation ;
- l'examen des livrables.

Communication 2 : Evaluation d'une intervention publique : Définition, typologie et finalité

A travers cette communication les membres du comité technique se sont appropriés de la définition de l'évaluation d'une intervention publique, de sa typologie et de sa définition.

En effet, une intervention publique est un ensemble cohérent de mesures ou d'actions mis en branle par le gouvernement pour résoudre un problème public. Elle prend généralement la forme de politique, stratégie, programme, projet etc.

L'évaluation quant à elle est définie comme une activité systématique, mobilisant techniques et méthodes scientifiques, qui vise à apprécier de manière objective et impartiale une politique, une stratégie, un programme, un projet, une action, une activité financée entièrement ou en partie par des ressources publiques. Cette appréciation permet de porter un jugement de valeur sur l'intervention en question en vue d'aider à la prise de décision.

Evaluer une intervention publique consiste à en mesurer les effets propres et à porter un jugement de valeur sur ces derniers. En termes de finalité toute évaluation procède donc d'une double ambition. D'une part, elle représente une démarche scientifique qui cherche à identifier les effets directement imputables aux activités politico-administratives plutôt que dépendant de facteurs contextuels. D'autre part, elle s'inscrit dans un processus politique d'appréciation et de légitimation des actions menées par l'Etat.

Les typologies de l'évaluation ont été présentées suivant la temporalité, l'objet, les modes de réalisation, les questions évaluatives.

Communication 3 : Notion de théorie du changement

Cette communication a permis de familiariser les membres du comité technique à la notion de théorie du changement, qui est un outil facilitant l'évaluation. La

théorie du changement décrit la manière dont une intervention est censée fonctionner pour produire les résultats désirés sous des hypothèses données. Elle décrit et explique le *cheminement de production d'un effet de long terme* prévu dans le cadre d'une intervention (projet, programme, stratégie, politique).

Il est toujours utile de la concevoir dès la planification de l'intervention afin de réduire les incertitudes et risques liés à l'intervention. Son élaboration doit impliquer les parties prenantes et ceci dans le cadre d'une démarche rigoureuse. Le PNIASAN ne dispose pas d'une théorie de changement. Dans le cadre de son évaluation, elle doit être reconstituée afin de mieux comprendre les résultats de l'évaluation notamment dans l'appréciation des changements à mesurer.

Communication 4 : Méthode et démarche d'évaluation

Les membres du comité technique doivent maîtriser les méthodes et démarche d'une évaluation afin de mieux coordonner et suivre le processus d'évaluation du PNIASAN. C'est à cet effet que la présente communication a été donnée.

En résumé on peut retenir quatre (04) grandes phases dans la conduite d'une évaluation :

- la planification du processus de l'évaluation qui prend en compte l'identification des parties prenantes de l'évaluation, la mise en place du cadre institutionnel de conduite de l'évaluation, la détermination de la portée de l'évaluation, la planification de la présentation et de la dissémination des résultats, l'élaboration des termes de référence de l'évaluation et le recrutement de l'équipe d'évaluation ;
- l'élaboration et la validation du référentiel d'évaluation qui comprend la théorie du changement, les questions évaluatives affinées, la stratégie de l'évaluation (modèle d'évaluation, méthode de collecte de données, méthode d'analyse de données, matrice d'évaluation) ;
- le déroulement de l'évaluation proprement dite qui prend en compte la collecte de données sur le terrain, l'analyse de données, la rédaction du rapport et la validation du rapport ;
- la dissémination et l'utilisation des résultats d'évaluation.

En termes de méthode d'évaluation, les participants se sont appropriés les modèles d'évaluation d'effets/impact, les modèles d'appréciation de l'effort consenti et les modèles d'appréciation de l'intention de l'intervention.

Communication 5 : Jugement de valeur en évaluation

La fonction première de l'évaluation est d'émettre un jugement sur la qualité de l'intervention (politique, stratégie, programme...) ou d'une de ses composantes en s'appuyant sur une argumentation solide et valide de sorte que les détenteurs d'enjeux de l'évaluation soient convaincus de son bien-fondé. A cet effet, la présente communication a été donnée afin de permettre aux membres du comité

de mieux apprécier les jugements de valeurs à porter par l'équipe d'évaluation sur la mise en œuvre du PNIASAN. On peut retenir qu'un jugement doit être :

- argumenté, c'est-à-dire qu'il appuie ce qui est avancé par des arguments solides et nuancés ;
- utile, dans le sens où il sert aux détenteurs d'enjeux pour prendre des décisions quant aux orientations futures du programme et
- explicite, dans le but qu'il soit facilement compréhensible par les personnes qui reçoivent le rapport.

Le jugement de valeur fondé et argumenté se trouve au cœur de la démarche évaluative. Le défi de toute évaluation est d'aboutir à des jugements crédibles et satisfaisants.

Communication 6 : Structure d'un rapport d'évaluation

L'intérêt de cette communication est de permettre aux membres du comité d'avoir un modèle d'appréciation et de structuration d'un rapport d'évaluation. On note qu'un rapport d'évaluation est généralement structurée de la manière suivante :

- Résumé exécutif ;
- Introduction ;
- Description de l'intervention évaluée ;
- Description de l'évaluation ;
- Résultats de l'évaluation ;
- Discussion analytique ;
- Conclusions ;
- Recommandations ;
- Annexes.

Cette communication a permis d'expliquer ce qui est attendu au niveau de chacun de ces éléments de structuration.

Communication 7 : Assurance qualité d'une évaluation

L'assurance qualité d'une évaluation est le système de normes et standards mise en œuvre tout au long du processus d'évaluation afin d'aboutir à des résultats crédibles pouvant servir à une bonne prise de décision. Cette communication a permis de rappeler chaque étape du processus d'évaluation et de montrer aux participants ce que recouvre l'assurance qualité. De la planification de l'évaluation jusqu'à l'utilisation des résultats de l'évaluation, des normes standard en matière de qualité doivent être respectés. Le Guide méthodologique national d'évaluation rappelle chacune de ces normes qui ont été présentés aux participants.

Communication 8 : Utilisation des résultats d'une évaluation : mécanisme de circulation de l'information

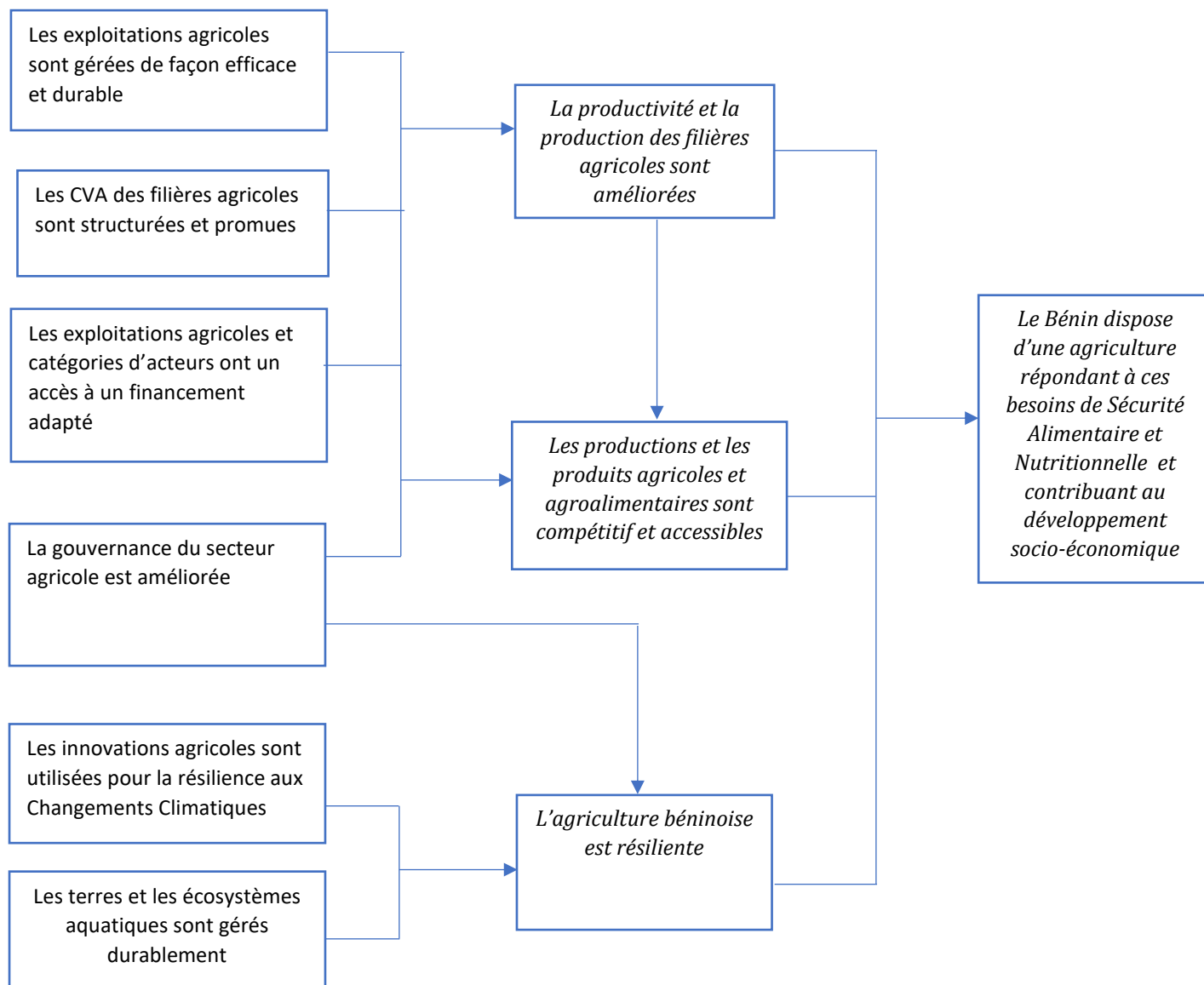
Une évaluation n'a d'intérêt que si elle sert à la prise de décision. Pour qu'une évaluation serve à la prise de décision cela n'est pas systématique. Il faut un processus sous-jacent permettant de définir la stratégie d'utilisation des résultats et la circulation de l'information. C'est ce sur quoi la présente communication a mis l'accent en permettant aux participants de maîtriser les éléments suivants :

- La chaîne décisionnelle dans le cadre de l'utilisation des résultats du PNIASAN
- La définition de la stratégie d'utilisation des résultats
- Les modes de circulation de l'information
- Les activités de communication

3.6. Résultats des travaux de groupe

Les travaux de groupe ont été conduits qui guide de cas pratique et ont consisté à esquisser la théorie de changement à affiner par l'équipe d'évaluation et à faire l'analyse de cohérence des interventions qui ont eu cours dans le secteur depuis l'adoption du PNIASAN. Les résultats obtenus se présente ainsi qu'il suit.

Théorie du changement reconstituée du PNIASAN 2017-2021



Cohérence du PNIASAN 2017-2021 avec les projets et programmes du secteur agricole

INTERVENTION	OBJECTIFS	AXES OU OMPOSANTES	POINT D'APPLICATION DANS LE PNIASAN	ANALYSE DU DEGRE DE COHERENCE
PROGRAMME D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES (PROFI)	Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population, à l'augmentation du volume et des recettes d'exportation	Composante 1: Amélioration des capacités des acteurs (Collectivités territoriales, Services Techniques. Composante 2: Appui aux communes pour la réalisation d'infrastructures et aménagements publics/collectifs contribuant à l'amélioration de la compétitivité des filières. Composante 3: Appui aux initiatives privées porteuses de valeur ajoutée pour le développement des filières agricoles. Composante 4: Mise en place de mécanismes institutionnels pour canaliser les aides publiques en faveur du développement des filières agricoles.	Axe 1 & 4	La mise en œuvre du PROFIL s'inscrit dans l'opérationnalisation du PNIASAN à travers ses axes 1 et 4
AMÉNAGEMENT HYDRO-AGRICOLE DE LA VALLÉE DU FLEUVE MONO (PAHV Mono)	Renforcer l'autosuffisance alimentaire et améliorer le niveau de vie des populations rurales par l'aménagement d'un périmètre pilote de 450 ha avec maîtrise totale de l'eau pour la culture du riz et des produits maraîchers	Appui aux acteurs à la base et aux opérateurs privés afin qu'ils inscrivent leurs interventions dans une perspective concertée	Axe 1 & 2	Le PAHV MONO cadre avec les axes 1 et 2 du PNIASAN et du coup contribue à l'atteinte des objectifs du PNIASAN en thème de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PROJET D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES D'INTERVENTIONS DES CENTRES AGRICOLES REGIONAUX POUR LE DEVELOPPEMENT RURAL (PARCI-	Améliorer l'environnement institutionnel, financier, juridique et politique des CARDER (DDAEP aujourd'hui), de manière à créer les conditions requises pour rendre l'agriculture, l'élevage, la pêche et l'aquaculture attrayants et compétitifs	Composante: Développement économique local permettant de valoriser les avantages comparatifs du territoire en matière d'agriculture.	Axe 4	Le PARCI-CARDER trouve son ancrage dans l'axe 4 relative à l'amélioration de la gouvernance et des systèmes d'information dans le PNIASAN

PROJET DE SECURITE ALIMENTAIRE PAR L'INTENSIFICATION AGRICOLE AU BENIN (PSAIA)	Améliorer l'autosuffisance et la sécurité alimentaires des populations rurales pauvres du Bénin, principalement les petits agriculteurs	Composante 1: La composante « renforcement des capacités des organisations à la base » Composante 2: La composante « Aménagements hydro agricoles », Composante 3: La composante « Intensification et diversification des productions agricoles et d'élevage » Composante 4: La composante « Amélioration de l'environnement économique »	Axe 3	Les composantes du PSAIA cadrent avec l'axe stratégiques 3 du PNIASAN et leur mise en œuvre répond aux objectifs du PNIASAN
RECENSEMENT NATIONAL DE L'AGRICULTURE REGLEMENT DECOMPTE PROJETS CLOTURES PROJET D'APPUI AUX FILIERES LAIT ET VIANDES (PAFILAV)	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire à travers la diversification des filières de production animale. Il vise à accroître la production et l'efficacité des filières de viande bovine, ovine, caprine, porcine et laitière bovine en délivrant des produits de qualité et en augmentant le revenu de leurs acteurs.	Composante 1 : Amélioration des systèmes de production de lait et de la viande ; Composante 2 : Amélioration de la compétitivité des filières lait et viande ; Composante 3 : Renforcement des capacités organisationnelles et institutionnelles ; Composante 4 : Coordination et gestion du projet.	Axe 3	La mise en œuvre du PAFILAV s'inscrit dans l'opérationnalisation du PNIASAN à travers son axe stratégique 3
PROJET D'APPUI A LA SECURISATION DES REVENUS DES EXPLOITANTS AGRICOLES PHASE II (PASREA 2)	Contribuer à l'amélioration des revenus des acteurs au sein des filières agricoles porteuses	Composante 1 : Gestion des risques Composante 2 : Financement adapté et accessible Composante 3 : Organisation et Gestion	Axe 3 Axe 4 Axe 5	Le PASREA 2 a trois composantes qui s'inscrivent respectivement dans les axes stratégiques 3, 4 et 5 du PNIASAN
PROGRAMME D'APPUI A LA CROISSANCE ECONOMIQUE RURALE (PACER)	Contribuer à la création de conditions nécessaires à une croissance économique durable et à la réduction de la pauvreté en milieu rural.	Composante 1: Appui au développement des Filières (ADF). Cinq filières promues (racines/tubercules ; ananas; riz; maraîchage; soja). Composante 2: Infrastructures rurales	Axe 1 Axe 2	La mise en œuvre du PACER s'inscrit dans l'opérationnalisation du PNIASAN à travers ses axes 1 et 2

PROJET D'APPUI AUX INFRASTRUCTURES AGRICOLES DANS LA VALLEE DE L'OUEME (PAIA-VO)	Contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à une croissance économique forte et inclusive au Bénin.	Composante 1 : Développement des infrastructures agricoles structurantes. Avec cette composante le projet exécute :	Axe 1 Axe 2 Axe 4	La mise en œuvre du PAIA-VO cadre avec les axes stratégiques 1, 2 et 3 du PNIASAN
PROJET D'APPUI A LA PROMOTION DES SERVICES FINANCIERS RURAUX ADAPTES (PAPSFRA)	Contribuer à l'allègement de la pauvreté rurale au Bénin dans les zones d'activité du projet. L'objectif de développement est d'améliorer durablement l'offre des services financiers adaptés aux besoins des PMEAPA dans les zones d'activités du projet	Composante 1 : Institutionnalisation et professionnalisation des ASF Composante 2 : Renforcement institutionnel et des partenariats stratégiques Composante 3 : Développement de services financiers adaptés Composante 4 : Gestion du projet qui est intégrée dans la coordination du Programme cadre des interventions du FIDA en milieu rural au Bénin (ProCaR)	Axe 4 Axe 5	Le PAPSFR A a quatre composantes qui constituent les points d'application de la mise en œuvre du PNIASAN notamment en ses axes stratégiques 4 et 5

4. Recommandations

La formation a permis aux membres du comité technique d'avoir les outils et compétences nécessaires pour mieux assurer leur mission. Ainsi, pour déjà mettre en œuvre certains contenus de la formation, les participants ont formulées à l'endroit du comité d'orientation et du présent du comité technique les recommandations ci-après

- a. organiser un atelier pour valider le référentiel d'évaluation ;
- b. s'assurer de la mise en place d'un system de communication entre le comité de pilotage et le comité technique en de mieux coordonner le processus ;
- c. s'assurer de la participation effective des membres du comité présents à la formation au reste du processus de l'évaluation ;
- d. recruter un Consultant pour élaborer un document d'assurance-qualité d'évaluation du secteur agricole ;
- e. finaliser la théorie de changement du PNIASAN ;
- f. actualiser les questions évaluatives en tenant compte de la ToC et autres leçons apprises lors de la formation ;
- g. actualiser le chronogramme du processus de l'évaluation.

Annexe : Chronogramme indicatif de déroulement de la formation

HORAIRES	ACTIVITES	RESPONSABLES
LUNDI 03 MAI		
08h30 - 09h00	Arrivée et installation des participants	DPP
09h00 - 09h15	Mot de bienvenue du DPP/MAEP	DPP
09h15 - 09h30	Présentation des objectifs et programme de la formation et répartition des participants en deux classes	DPP/Formateurs
09h30 - 10h30	Communication 1 : Appropriation du rôle du comité technique de suivi du processus d'évaluation du PNIASAN	Formateurs
10h30 - 11h00	Pause-café	DPP
11h00 - 13h00	Communication 2 : Evaluation d'une intervention publique : Définition, typologie et finalité	Formateurs
13h00 - 14h30	Pause déjeuner	DPP
14h30 - 16h00	Communication 3 : Notion de théorie du changement	Formateurs
16h00-16h30	Pause-café	DPP
16h30	Fin de journée	
MARDI 04 MAI		
09h00 - 09h30	Rappel de la synthèse des travaux de la journée du lundi	Formateurs
09h30 - 10h30	Travaux de groupe sur la théorie du changement du PNIASAN	Formateurs
10h30 - 11h00	Pause-café	DPP
11h00 - 13h00	Travaux de groupe sur la théorie du changement du PNIASAN (suite)	Formateurs
13h00 - 14h30	Pause déjeuner	DPP
14h30 - 16h00	Restitution des travaux de groupe sur la théorie du changement du PNIASAN	Formateurs
16h00 - 16h30	Pause-café	DPP
16h30	Fin de la journée	
MERCREDI 05 MAI		
09h00 - 09h30	Rappel de la synthèse des travaux du mardi	Formateurs
09h30 - 10h30	Communication 4 : Méthode et démarche d'évaluation	Formateurs
10h30 - 11h00	Pause-café	DPP

11h00 - 13h00	Travaux de groupe sur l'analyse de la cohérence des documents stratégiques du secteur	Formateurs
13h00 - 14h30	Pause déjeuner	DPP
14h30 - 16h00	Travaux de groupe sur l'analyse de la cohérence des documents stratégiques du secteur	Formateurs
16h00 - 16h30	Pause-café	
16h30	Fin de la journée	
JEUDI 06 MAI		
09h00 - 09h30	Rappel de la synthèse des travaux du mercredi	Formateurs
09h30 - 10h30	Communication 5 : Jugement de valeur en évaluation	Formateurs
10h30 - 11h00	Pause-café	DPP
11h00 - 13h00	Communication 6 : Structure d'un rapport d'évaluation	Formateurs
13h00 - 14h30	Pause déjeuner	DPP
14h30 - 16h00	Travaux de groupe sur la théorie du changement du PNIASAN	Formateurs
16h00 - 16h30	Pause-café	
16h30	Fin de la journée	
VENDREDI 07 MAI		
09h00 - 10h30	Communication 7 : Assurance-qualité d'une évaluation	Formateurs
10h30 - 11h00	Pause-café	DPP
11h00 - 13h00	Communication 8 : Utilisation des résultats de l'évaluation : mécanisme de circulation de l'information	Formateurs
13h00 - 14h30	Pause déjeuner	DPP
14h30 - 16h00	Plénière des deux classes de formations et présentation des leçons apprises	Formateurs
16h00 - 16h30	Pause-café	DPP
16h30	Fin de la journée	